L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 AOUT 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 15 AOUT 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Stephen J. Dethos.—Sur les lieux, au moulin à riz de la Louisiane, No 270 rue Tchoupitoulas. Machine à vapeur et accessoires, machine à gaz, une meule, pilons, deux camions doubles, jeux de harnais, un jumper, coffre-fort en fer, meubles de bureau, actions diverses, terme non expiré du bail, etc.

Par E. Curtis.—A la résidence, No 116 rue Columbus.—Meubles de salon, glace française, ameublement de chambre à coucher et de salle à manger, piano droit Pleyel, réfrigérateur, stove Buck et autres articles.

Les ressources minérales des Etats-Unis, statistique de 1887.

Trois choses constituent la richesse d'un pays: le sol qui fournit les produits de première nécessité, aliments, vêtements, abri; le sous-sol qui fournit les agents du travail et de l'échange, minéraux et métaux; la population qui fournit son intelligence pour concevoir, ses bras pour exécuter. Ces trois éléments sont nécessaires pour assurer le bien-être d'un peuple et, si l'un d'eux fait défaut, il y a aussitôt malaise et pauvreté. Ce sol, ce sous-sol auxquels nous attachons tant de prix, ils ne sont rien par eux-mêmes; ils ne valent que par l'exploitation de l'homme qui n'ayant absolument à son actif qu'une force musculaire extrêmement limitée, mais une ingéniosité qui ne connait ni bornes, ni obstacles, arrive à utiliser tout, à transformer tout, à doubler, tripler, décupler, centupler la valeur de tout, à tirer des millions de ce qui, en soi, ne valait pas un cent et n'était bon à rien. De sorte que c'est lui qui donne à ce sol et à ce sous-sol le prix presqu'infini auquel ils atteignent dans les contrées civilisées, dans les régions habilement exploitées.

L'Amérique, surtout, pays nouveau, nous offre, de tous cotés, de frappants exemples de ce que nous avançons. Vous y trouvez, à chaque pas, auprès de terres que l'on se dispute à $10, $20, $50, $100 l'acre, suivant le degré de culture où elles sont parvenues, d'autres qui n'ont qu'un prix nominal et que l'on offre à qui veut les prendre, pour $1.25, parce qu'elles sont restées, jusqu'ici, incultes et stériles. Qui ne se rappelle qu'au commencement du siècle, le général Bonaparte céda, pour la misérable somme de quelques millions, à l'Union américaine, encore au berceau et bien pauvre alors, près de la moitié de l'immense territoire qu'elle possède et dont le prix s'élève, maintenant, à nous ne savons combien de milliards. Qui a donné au pays que nous habitons cette prodigieuse plus-value? la main et l'esprit de l'homme. C'est l'immigration qui, en moins d'un siècle, en a grossi vingt fois la population.

Et quelle population étonnante, quoi qu'en disent aujourd'hui ses ingrats enfants et petits-enfants, qui la renient, tout en profitant de ce qu'elle a fait et sans laquelle ils croupiraient certainement dans la plus abjecte misère, si, toutefois, ils n'étaient pas restés dans le néant! Tous, pauvres, déshérités, venus ici moins encore pour faire fortune que pour y vivre un peu plus aisément, un peu plus largement que dans le pays natal; peuplant les déserts, abattant les forêts, défrichant les terres, agrandissant de plus en plus par le désir du bien-être et l'ambition d'acquérir, à mesure qu'ils avançaient leurs affaires et arrondissaient leur avoir. Parmi tous ces nouveaux venus, pas un seul oisif, comme on en rencontre tant dans le Vieux Monde, et dont chacun dévore en folies, en superfluités, de quoi faire vivre des centaines de travailleurs—tout ce monde là produisant, sans cesse, et le lendemain le double de la veille, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au merveilleux état de prospérité où nous le voyons aujourd'hui.

A ce point de vue, on peut affirmer que l'Amérique, l'Union en particulier, possède la première des populations du globe et, s'il est vrai, comme nous le disions tout à l'heure, que c'est dans l'homme qu'est la véritable source de toute richesse, on peut prédire que notre pays est appelé à dépasser en opulence, en bien-être, tout le reste de l'humanité ancienne et moderne.

Ajoutez à cela que tous ces immigrants ont eu la chance bonne de tomber sur un sol d'une fertilité sans égale, qui pourra, quand ils le voudront bien, alimenter les deux tiers du globe. Mais il est inutile d'insister sur les ressources du sol américain: c'est un sujet aujourd'hui rebattu et passé à l'état de lieu commun. Nous voulons nous occuper, aujourd'hui, du sous-sol qui n'est pas moins fécond que la surface, et dont on ne connait pas assez les incalculables richesses.

Nous avons sous les yeux un tableau statistique qui nous a été envoyé par le chef de la Division des mines attaché au Département de l'intérieur, M. David Day. On reste émerveillé, en parcourant cette liste des richesses du sous-sol américain, dont on n'avait assurément aucune idée, il y a un demi-siècle et qui, grâce aux recherches incessantes, au travail opiniâtre de l'homme, sont arrivés à produire, chaque année, des revenus fabuleux. Notez que nous ne connaissons pas encore la moitié, le quart, le dixième, le vingtième peut-être de nos ressources, puisque l'on fait, tous les jours, des découvertes nouvelles plus étourdissantes, plus abondantes que celles de la veille.

Le chef de la Division des statistiques minières nous donne le relevé des produits minéraux et métalliques de l'année 1887. A la colonne des métaux, qui se composent de fer, argent, or, cuivre, plomb, zinc, mercure, nickel, aluminium, antimoine, platine, nous trouvons pour chiffre total, $250,419,283.

Quant au tableau des minéraux non métalliques, tels, par exemple, que le charbon, la pierre, la chaux, le pétrole, le gaz naturel, le ciment, le sel, la marne, les eaux minérales, le Feldspath, l'asbestos et une foule d'autres matières premières que nous ne pouvons énumérer, la valeur s'en élève à $281,637,062. Si l'on y ajoute la valeur approximative de plusieurs autres produits minéraux sur lesquels la statistique n'est pas encore arrivée à des résultats certains—soit, au bas mot, $6,000,000, nous atteignons la somme énorme de $538,056,345, pour les revenus du sous-sol, en l'an 1887.

Ce chiffre de $538,056,345 est le plus élevé qu'aient obtenu jusqu'ici les industries minières des Etats-Unis. Il dépasse celui de 1886, de $73,000,000 et celui de 1885, de plus de $100,000,000.

Le statisticien nous fait remarquer que, durant l'année qui nous occupe, l'augmentation s'est fait sentir, surtout, dans la production des matières combustibles, en particulier, les gaz naturels, qui servent à la réduction des métaux et aux transformations qu'ils doivent subir, avant d'entrer dans le commerce.

Tenons nous en, pour aujourd'hui, à la statistique de la production des fers et aciers, extraits dans le pays ou importés de l'étranger—car si active que soit, chez nous, l'industrie minière, elle ne répond pas aux besoins de la demande et est obligée de recourir, quelquefois aux matières premières du dehors—nous trouvons les chiffres suivants: minerai de fer employé, en 1887, 12,494,301 tonnes; augmentation sur 1886, 1,151,868 tonnes. Fer en gueuse, 6,417,148 tonnes, d'une valeur de $121,925,800; augmentation, sur 1886, de 733,819 tonnes, et de $26,730,040, en valeur. Acier de toute sorte, 3,339,071 tonnes; augmentation, sur 1886, de 776,509 tonnes, d'une valeur de $103,811,000.

Nous ignorons si la progression continuera longtemps ainsi; mais telle qu'elle existe, elle fait prévoir un avenir prodigieux, éblouissant pour le pays, et il sera dû tout entier au travail de l'homme, à sa soif de découvertes, à son désir de produire toujours davantage et de ne s'arrêter, que quand il aura arraché à la nature toutes ses richesses.

En attendant, nous ne pouvons que remercier le chef de la Division des statistiques minières de nous avoir fait connaître les résultats de ses savants et utiles travaux.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Le coureur de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, M. A. J. Drysdale s'est fait payer par la Compagnie de la Loterie, hier, pour le compte d'un déposant de la banque, le quart du lot de $5,100. Ce dernier avait une fraction du billet imprimé portant les numéros 11—17—39, qui a gagné le premier lot au tirage de lundi dernier. Il l'avait acheté 25 sous au bureau de M. C. M. Moore, rue du Camp, 274.

—Dans l'amusante comédie *Fed Up* de sir Charles Goldstream, il y a un personnage, homme blasé, indifférent aux choses les plus intéressantes et des lèvres duquel s'échappent incessamment les mots: "*There is really nothing in it.*" La désorganisation de son être est telle que, même en présence du cratère du Mont Vésuve on l'entend prononcer sa phrase caractéristique. Ces hommes sont plus rares de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre, mais on en rencontre aussi. Ils ont besoin de se traiter, de triompher de la lassitude qui est en eux; et pour cela c'est le Hostetter Stomach Bitters qu'il leur faut prendre, un fortifiant sans égal. Avec son usage, l'appétit est rendu, les symptômes de dyspepsie et d'état bilieux disparaissent, les nerfs se fortifient. Cet incomparable amer guérit fièvres, rhumatismes, affections au foie.

L'Ague Cure d'Ayer ne manque jamais de guérir les fièvres intermittentes et toutes les maladies miasmatiques. Cure infaillible.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 11 août:

Le temps est très convenable depuis quelques jours, un peu sec par localités seulement. La canne pourrait endurer de grosses douches maintenant, elle en profiterait beaucoup. Le riz, dont la maturité varie considérablement, bénéficie des orages là où sa graine se fait, mais n'en demande plus quand il est prêt pour la faucille. Quelques pièces, plus précoces que le grand nombre, ont été abattues déjà ici, mais ce ne sont que des exceptions. La moisson générale ne tardera pas, cependant.

—La commission des écoles publiques pour cette paroisse, convoquée pour samedi dernier, n'a pas eu de quorum. Il s'agissait d'ordonner la fermeture des écoles pour un mois et demi, et cette formalité a été accomplie par le surintendant, en vertu de l'autorité qui lui avait été conférée. Cette réunion devait probablement être la dernière du board actuel, car la commission scolaire d'Etat se réunit le 15 à Baton Rouge pour s'occuper des renouvellements. Déjà des noms ont été fournis à la commission pour notre paroisse, et ils comprennent ceux de quatre des membres actuels, trois nouveaux noms étant suggérés.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse La fourche, du 11 août:

La pluie continue à nous visiter avec une régularité désespérante et au grand détriment des rues et des chemins, qui, en quelques endroits, deviennent impassables.

La récolte, malgré cela, ne souffre guère, mais nos jardins montrent un luxe de mauvaises herbes vraiment étonnant et qui pourrait faire l'admiration d'un botaniste.

Dans certains endroits, toutes sortes de plantes—les bonnes exceptées—s'étalent avec une vigueur et une effronterie sans pareilles et font penser à certaines plantes qu'on rencontre sur certains trottoirs mais chut...... à un autre jour la morale.

—Le steamer "Louisiana" a, probablement, fait, jeudi dernier, son dernier voyage à la Grand Isle. Les eaux du bayou baissent tellement, que dans quelques jours la navigation à vapeur deviendra impossible, et cela durant cinq mois environ.

Il est vraiment regrettable, à tous les points de vue, que nous soyons privés une si grande partie de l'année des avantages de la voie d'eau qui est toujours la plus commode et la moins dispendieuse.

—On peut voir—on peut même dire admirer—à la pharmacie J. Thibodeaux, deux échantillons de cannes à sucre ayant 8 pieds de hauteur et 14 nœuds rouges. Elles ont été cultivées sur l'habitation de M. Louis Lagrèze, à deux milles de notre ville.

Le *Pionnier*, Napoleonville, paroisse Assomption, du 11 août:

Ah! nous sommes nonchalants et paresseux en Louisiane!

Et vous êtes, vous, des hommes braves, vaillants, laborieux, courageux et généreux, je suppose.

Mais si, par le mois que nous traversons, il vous fallait, chers amis du Nord, entrer dans le sillon des cannes silencieuses et sans air, ou vous courber, faucille en main, sur la moisson du riz mur et blond, et cela, pendant sept ou huit heures par jour, vous trouveriez certainement que les Louisianais ne sont pas aussi nonchalants et aussi paresseux que cela vous plaît à dire.

Et pourtant les Louisianais font cela. Ne dites point que ce sont les nègres seuls.

Car il y a bon temps, sachez-le, que les blancs de notre Etat travaillent avec cœur, courage et sans paresse. "Travailler comme un nègre" n'est plus un axiome, pas plus qu'il n'est vrai aujourd'hui qu'on soit "fort comme un Turc."

—Nous avons eu le malheur de perdre un bien estimable citoyen et ami dans la personne de M. Théodule Arseneaux, décédé samedi 28 juillet, à la nuit tombante.

L'enterrement, qui a eu lieu dimanche à Labadieville, à 5 heures du soir, était imposant, l'intérieur de l'église, en grand deuil. La foule, composée de l'élite de la paroisse, qui s'était portée à ses obsèques, à pied, à cheval et en voiture, malgré l'étouffante chaleur, formait un cortège dépassant quatre cents personnes en nombre et prouvait par sa présence combien le vénérable défunt était aimé et estimé.

Son souvenir restera gravé dans notre mémoire comme l'image d'un chrétien modèle autant qu'homme de bien. Que la terre lui soit légère.

Requiescat in pace.

A. M.

Labadieville, 1er août 1888.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 11 août:

Plusieurs cultivateurs de riz ont commencé la moisson, cette semaine, et, bien que les faucheuses mécaniques n'aient pu fonctionner comme on l'aurait désiré, bon nombre d'arpents ont été dépouillés de leurs riches gerbes par de nombreux moissonneurs.

Le salaire accordé à ceux qui travaillent à la journée varie de $1 10 à $1 25. Les jobbers reçoivent jusqu'à $5 50 l'arpent.

Le riz est généralement très beau, mais, comme le vent l'a abattu dans bien des endroits, la fauche ne se fait pas très facilement.

Les prix du marché ne sont guère encourageants. Le riz non-écalé se vend de $2 à $3.50 le sac et le riz écalé de 2 1/2 sous à 4 1/2 sous la livre.

—Activée par les récentes pluies et une chaleur excessive, la canne a fait des progrès immenses depuis quelques jours.

Nous en avons reçu une, cette semaine, qui mesure sept pieds de haut, et qui a douze nœuds rouges parfaitement formés.

Les gamins, grands et petits, que le commandement qui défend de prendre le bien d'autrui ne gêne malheureusement pas assez, la trouve même déjà douce.

L'Ague Cure d'Ayer ne manque jamais de guérir les fièvres intermittentes et toutes les maladies miasmatiques. Cure infaillible.

Nouvelles diverses de France.

Nous avons annoncé que M. le ministre des finances proposera, dès la rentrée des Chambres, de modifier le régime de la contribution personnelle mobilière. Les Conseils généraux seraient, désormais, autorisés à exonérer un certain nombre de contribuables de la contribution personnelle et à répartir cette charge sur les cotes mobilières. Cette réforme — fait observer le *Journal du Havre* — émane d'un sentiment très démocratique, mais on a le tort d'oublier que la cote mobilière est déjà très lourde et que la transformation projetée déterminerait un nouvel enchérissement des loyers.

Cette perspective est d'autant plus fâcheuse, que lorsque l'évaluation des revenus des propriétés bâties, actuellement opérée par les soins de l'administration, sera terminée, le contingent foncier applicable à ces propriétés sera probablement augmenté. L'augmentation se répartira, en partie, sur les locataires et la somme d'impôts supportée par les valeurs locatives, risquera de devenir excessive.

La contribution personnelle, que les Conseils généraux auront la faculté de supprimer, est relativement légère. On sait que cet impôt représente la valeur de trois journées de travail, sans que la journée puisse être évaluée à plus de 1 fr. 50. Le maximum à payer est donc de 4 fr. 50. C'est minime si l'on tient compte de l'élévation des salaires et de la dépréciation monétaire qui se sont produites depuis l'établissement de la contribution.

"Il se manifeste, depuis quelque années, une tendance à exonérer, de plus en plus, la population laborieuse des charges fiscales qu'elle a jusqu'à présent supportées sans inconvénient. C'est un abus de l'esprit démocratique, dit le *Siècle*. Ces dégrèvements s'effectuent, d'ailleurs, souvent au détriment de contribuables qui, eux-mêmes, ne sont pas riches, et on ne voit pas que les classes dégrévées éprouvent un soulagement sensible. Il convient que tout le monde, même les plus humbles, payent leur part d'impôts directs, car ces impôts sont moins aisés à dissimuler que d'autres taxes, et ils rappellent à chacun la nécessité de donner attention à la gestion des finances publiques."

Divers journaux étrangers ont prétendu que la douane française exigeait, pour l'introduction des marchandises par l'Alsace-Lorraine, des formalités dont le commerce se serait ému.

La vérité est, que le gouvernement français a pris, à la suite de la résiliation du traité franco-italien, un ensemble de mesures destinées à empêcher l'introduction des marchandises d'origine italienne, se couvrant d'une étiquette étrangère.

La principale de ces précautions consiste dans l'obligation d'un certificat d'origine qui peut être délivré par les chefs de service des douanes allemandes aux bureaux de service et, à défaut, par les producteurs eux-mêmes. Encore ce certificat n'est-il exigé que pour un certain nombre de produits de provenance plus spécialement italienne.

Un conseiller intime du czar est parti, le 31 août, de Saint-Pétersbourg, pour Paris, chargé d'une mission diplomatique très importante auprès du gouvernement français.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, estimant que le système actuel d'inspections à date fixe ne peut fournir aucun résultat appréciable, a l'intention de le modifier sensiblement et de décider qu'à l'exemple de ce qui se passe dans les armées allemande et espagnole, les inspections seront passées à l'improviste. Cette innovation sera mise en pratique à partir de l'appel de la classe de 1887.

A la distribution des prix du concours général, M. Lockroy a soutenu la nécessité de remplacer l'étude des langues mortes par celle des langues vivantes et des sciences.

Le ministre de la guerre a pris les dispositions suivantes en ce qui concerne la classe de 1887:

Le contingent entier sera appelé pour cinq ans, sauf 25,000 hommes qui formeront une deuxième partie du contingent et, suivant le mode adopté déjà par le général Ferron, pourront être retenus de une à trois années. Les conscrits de la première portion rejoindront leur corps le 11 novembre et ceux de la seconde portion le 15 du même mois.

D'après l'*Evénement*, M. Massenet se serait engagé à faire, pour le mois d'avril courant, la partition d'un opéra comique, en quatre actes et huit tableaux, à destination de l'Amérique. Le *Libretto* est écrit sur une donnée féerique, titre: *Esclarmonde*. Epoque: le premier siècle de notre ère. L'action se passe successivement, à Byzance, dans les Gaules, et, enfin, en plein domaine de la féerie. C'est une cantatrice américaine, du nom de Sibyl Sanderson, qui en créera le principal rôle.

On croit, toutefois, que M. Massenet se serait réservé de faire représenter, tout d'abord, cet opéra à Paris.

On a fait, à l'entrée de la rade, de Toulon, des expériences ayant pour but de déterminer le temps que pourrait exiger, en cas de guerre, le mouillage de nouvelles lignes de torpilleurs de fond. Des chaloupes à vapeur munies d'appareils de mouillage et de levage et des pontons portant des torpilles ont été échelonnés dans la direction extérieure de la grande passe de la jetée.

Des marins torpilleurs et une forte escouade de matelots des équipages de la flotte, sous le commandement de M. le directeur des défenses sous-marines, ont alors procédé au mouillage de ces torpilles et à leur raccordement au moyen de 85 conducteurs électriques avec les postes de torpilles établis sur la côte. Ce travail terminé, les torpilles ont été hissées à bord des pontons et ramenées dans leur dépôt.

Des travaux exceptionnels vont être entrepris, dans le courant de ce mois-ci, à la manufacture d'armes de Châtellerault. D'énormes marteaux-pilons, pesant 30,000 kilogrammes, et une enclume de 45,000 kilogrammes, ont été installés à cet effet.

Quelques journaux annoncent que M. Antoine, député protestataire de Metz, serait sur le point d'être définitivement expulsé du territoire allemand.

M. Antoine se ferait réintégrer dans la qualité de Français, afin de pouvoir se présenter aux élections législatives de 1889, où—dit l'*Express* de Mulhouse—il se porterait candidat, à la tête d'une liste républicaine radicale, dans un département français, sur la proposition et la présentation d'un groupe d'électeurs qui a offert la candidature.

Une opération très curieuse, qui s'est heureusement accomplie, c'est le transport de la canonnière Farcy à l'intérieur du palais de l'Industrie, à Paris.

La canonnière était mouillée à quai; des grues très puissantes l'ont enlevée et l'ont amenée sur les rails d'un petit chemin de fer Decauville installé tout exprès.

Ce petit chemin de fer a fait merveille: il a supporté le poids colossal de la canonnière et l'a conduite, sans encombre, jusqu'aux portes du palais.

C'est un nouveau succès pour les constructeurs de ces voies économiques qui rendent de si grands services dans toutes les exploitations agricoles et industrielles.

Le *Journal d'Alsace* signale une perturbation très grave dans les relations commerciales de l'Alsace-Lorraine avec la France:

"On sait, dit-il, qu'à l'expiration du traité de commerce franco-italien la douane française, afin d'empêcher que les marchandises italiennes n'arrivent en France sous fausse désignation d'origine, s'est mise à exiger des certificats d'origine.

"En fait, la douane française se contentait des certificats de la douane allemande. Ce n'est que pour les grands envois que les négociants se munissaient de certificats d'origine délivrés par la chambre de commerce ou par la mairie.

"Aujourd'hui, la marchandise expédiée en France doit être accompagnée d'un certificat d'origine délivré ou visé par un consulat français.

"Or, en Alsace-Lorraine, il n'y a pas d'agence consulaire française. Il faudra donc s'adresser à Mannheim ou à Francfort. Mais certaines expéditions,—les pâtés qu'on commande par dépêche, la charcuterie, la viande fraiche, etc.,—ne peuvent supporter ces délais. Le commerce local strasbourgeois est donc profondément atteint par la mesure que vient de prendre la douane française."

M. Grobon, teinturier à Miribel, avait fondé, il y a quelques années, une caisse de retraite au profit des ouvriers de ses vastes ateliers. Une somme de 60,000 francs avait été versée par lui à cet effet.

Il a, récemment, complété son œuvre en instituant une caisse de secours pour les ouvriers malades ou nécessiteux.

En présence de cette libéralité, les ouvriers ont commandé à M. Pagny, statuaire lyonnais, un buste en bronze destiné à perpétuer le souvenir de M. Grobon et de son acte de généreuse prévoyance.

Dans le discours qu'il a prononcé à la distribution des prix du lycée, à Nancy, le général de Boisdenemetz a dit que le mal de l'époque était de considérer les grandes choses du temps passé comme des merveilles qu'il nous est interdit de renouveler.

"Il faut repousser, a ajouté l'orateur, les insinuations de ces misanthropes dont la préoccupation constante est de mesurer le présent à la taille du passé pour nous apprendre de combien nous rapetissons chaque année.

"Regardez en haut plutôt qu'en bas, a dit en terminant le général de Boisdenemetz, et, sans forfanterie, vous sentirez grandir en vous l'idée exprimée par ce vers:

Où le père a passé passera bien l'enfant.

"Pour tous, je résumerai mes conseils en ces trois mots: Se souvenir, travailler, attendre."

On lit, dans le *Journal du Havre*, du 26 juillet:

Les avis relatifs à la situation de la récolte en céréales dans nos départements sont déplorables. Ils représentent la récolte comme perdue, et cela sans amélioration possible, même avec le retour du beau temps.

Une seule indication suffit pour permettre de constater ce fait sans exemple: sur le marché de Paris, acheteurs, vendeurs, aussi bien que spéculateurs, se tiennent, en présence de cette situation, dans une réserve complete, en attendant les cours qui vont nous arriver de l'autre côté de l'Atlantique, où la récolte est bonne et où l'on va, suivant toute apparence, spéculer sur notre position.

Abandonnées depuis plus d'un an, les nouvelles serres du Jardin des Plantes viennent d'être remises aux mains des ouvriers.

Dans les sous-sols, on s'occupe d'installer les appareils de chauffage. Dans la serre proprement dite, on prend les premières dispositions pour placer les banquettes et les étagères destinées à recevoir les plantes et les fleurs.

On sait que, comme le nouvel hôtel des Postes, terminées depuis plus de trois ans, les nouvelles serres du jardin des Plantes sont restées, depuis, en cet état, faute d'argent pour effectuer leur aménagement intérieur.

La *Liberté* exprime l'espoir que, "cette fois, on mènera l'entreprise à bonne fin avant le retour de la mauvaise saison, de façon que ce véritable palais des fleurs (comme on l'a dénommé) puisse être inauguré au cours de l'automne prochain.

"Cette inauguration s'impose d'autant plus que les vieilles serres sont aujourd'hui tout à fait insuffisantes pour assurer la conservation des fleurs et des plantes rares composant les précieuses collections du Jardin des Plantes."

Allemagne.

"Le *World*, de Londres, dit avoir reçu, d'une source digne de foi, les renseignements suivants sur les Mémoires de l'empereur Frédéric III:

"Depuis plus de trente années, l'empereur Frédéric notait, lors les cours de tout ce qui se passait autour de lui. Il notait tout ce qu'il faisait, tous les incidents de la vie politique et sociale en Allemagne. Les notes qu'il prenait ainsi étaient réunies à la fin de chaque année, et il se forma ainsi 30 volumes assez gros, chacun d'eux muni d'une serrure dont l'empereur seul possédait la clef.

"Aussitôt après la mort de Frédéric III, son successeur demanda à l'Impératrice de lui remettre les volumes en question pour qu'ils fussent déposés aux archives de l'Etat; mais l'impératrice refusa et déclara plus tard que les Mémoires de son mari avaient été emportés en Angleterre par la reine Victoria, qu'ils seraient probablement publiés, suivant le désir exprimé par Frédéric III avant sa mort, et que c'est elle, l'impératrice, qui avait été chargée par le défunt de surveiller cette publication.

"L'empereur Guillaume II et le prince de Bismarck s'opposent à une publication de ce genre, car, à leur avis, en éclairant la politique suivie par l'Allemagne dans le passé, les Mémoires de Frédéric III pourraient nuire aux intérêts présents et futurs de l'Empire."

Les socialistes préparent une histoire de leur parti depuis le jour où la loi de répression a été votée par le Reichstag, et ils se proposent de la publier le 21 octobre prochain; ce jour-là sera précisément le 10e anniversaire de l'adoption de la loi de répression.

Dans leur compte rendu, qui sera distribué à tous les membres du Reichstag, les socialistes tenteront de prouver que les effets de la répression sont absolument nuls et n'entravent en rien le développement du mouvement révolutionnaire. Partout où, pour une raison ou pour une autre, soit par expulsion, soit décès, un membre du parti disparait, il est aussitôt remplacé; il ne se produit donc jamais de lacune dans les rangs. Quant à l'esprit de dévouement qui règne dans ces rangs, il est suffisamment caractérisé par ce fait que la souscription ouverte en faveur de la famille du député socialiste Hasenclever, qui a dû être interné dans une maison de santé, a produit, dans un temps relativement court, la somme de 13,300 marks. La caisse destinée à payer les frais de l'élection au Reichstag des membres du parti contient actuellement 8,400 marks. Enfin le parti a fourni la somme considérable de 70,000 marks pour soutenir les ouvriers ébénistes de Hambourg, qui se sont mis en grève. De tous ces faits et d'autres semblables, qui seront exposés dans le compte rendu annoncé, les socialistes concluent qu'ils peuvent envisager leur avenir en Allemagne avec confiance.

Un ordre récent du ministre de la guerre de Berlin prescrit l'adoption du diapason français pour toutes les musiques militaires, y compris les trompettes de cavalerie et d'artillerie.

La *Gazette de Cologne* annonce que les autorités de l'Alsace-Lorraine ont fait savoir aux parents des jeunes Alsaciens-Lorrains qui ont émigré en France que ces derniers ne pourront plus désormais se rendre en Alsace-Lorraine pour y passer leurs vacances.

Les Allemands ont, actuellement, tout construits, 300 kilomètres de chemins de fer de guerre, portatifs, de 600 millimètres d'écartement, en barres de 2 mètres 10 de longueur, amenuisées pour traverses et s'ajustant bout à bout sans éclisses ni boulons.

Ces voies sont réparties dans les plus grandes usines métallurgiques d'Allemagne (Krupp, Rott Erd, à Aix-la-Chapelle; Bockum, Phœnix-Union, à Dortmund.) Elles sont mises en parc et toutes les instructions sont données pour qu'elles puissent être expédiées dans les directions arrêtées d'avance.

Le matériel roulant qui doit circuler sur toutes ces voies est aussi préparé. De plus, l'Allemagne a fait établir un grand nombre de ponts démontables en fer. L'un d'eux a 150 mètres de portée, sans piliers.

Belgique.

Nous lisons, dans la *Gazette de France* du 27 juillet:

Il se confirme que Guillaume II aura, cet été, une entrevue avec le roi des Belges, mais cette entrevue n'aura pas lieu à Strasbourg ou à Colmar, comme on l'avait dit, il est probable que les souverains se rencontreront à Spa.

Des télégrammes de Bruxelles annoncent que de nouvelles manifestations libérales se sont produites hier, à Boom, relativement aux dernières élections qui ont eu lieu dans cette ville.

Italie.

La commission sénatoriale ne nommera son rapporteur sur la loi de la réforme provinciale que dans une séance qui aura lieu le 26 septembre; néanmoins, le rapport sera prêt pour la rentrée du Parlement.

L'*Osservatore romano* publie un article important où il est dit que jusqu'ici la politique du gouvernement italien avait consisté à démontrer au monde que l'existence simultanée à Rome de deux souverainetés était parfaitement possible; aujourd'hui, il travaille à démontrer le contraire, et tous ses efforts tendent à réduire à néant la souveraineté théorique du Pape. L'*Osservatore* dit que cette politique imposera à l'Eglise bien des tribulations et des souffrances, mais qu'elle ne réussira pas mieux que l'autre.

Les débitants de liqueurs de Rome et de Florence ont résolu de demander au gouvernement certains adoucissements relativement à l'application de la loi sur les alcools, qui est entrée en vigueur le 1er août. En cas de refus, ils ont décidé de fermer leurs magasins.

Le prince de Naples, sous le nom de comte de Pollenz, accompagné du général Morra de Lavian et du colonel Osio, ira sous peu de jours en Suisse.

Suisse.

Le capitaine badois d'Ehrenberg, qui avait été compromis dans les affaires d'anarchistes en Suisse et dont il a été beaucoup parlé au moment où la question est venue devant le Parlement allemand, vient de publier un pamphlet où, sous prétexte de justifier sa conduite, il attaque avec violence le gouvernement helvétique. Les libraires zuricois se sont entendus et ont publié une circulaire où ils déclarent qu'ils ne mettront pas en vente la publication d'Ehrenberg.

Le Conseil d'Etat a composé une commission chargée de s'occuper de cette affaire; il délibérera dans le courant de la semaine sur les propositions qui lui seront faites. Presque tous les journaux demandent qu'il ne soit intenté, du fait du Conseil fédéral et du gouvernement de Zurich, aucune action contre l'auteur ou l'éditeur du factum. On semble pencher pour cette opinion au Palais fédéral.

On se souvient qu'en pareille occasion le gouvernement allemand ne s'était pas montré aussi modéré à l'égard de la Suisse, et qu'il avait demandé—et obtenu—la punition d'un jeune homme coupable d'avoir, pendant le carnaval de Bâle, fait vendre des chansons hostiles à l'Allemagne.

ERNEST C. VILLERE,
13 rue Carondelet.
Importateur et marchand de Vins fins Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagne [illegible] Whiskys [illegible]
10 déc—1an

Avis.
$5 100.
Nlle-Orléans, 13 août 1888.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement un quart du billet de combinaison Nos 11—17—39 classe 292 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Cinq Mille Cent Piastres le lundi 13 août 1888, le dit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq sous au bureau de C. M. Moore, 274 rue du Camp, que le montant en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.
A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.
15 août—1t. Nlle-Orléans, Lne.

M. Alfred Roman,
Ex-juge de la Cour Criminelle, ayant repris l'exercice de sa profession a ouvert son cabinet [illegible] et donnera toute son attention aux affaires civiles et criminelles qui lui seront confiées. Il acceptera plus spécialement des causes criminelles à la Nlle-Orléans et dans les paroisses St Charles, St Jean-Baptiste, St Jacques et Ascension.
11août—1m.

Membres Artificiels
Bandages herniaires et appareils chirurgicaux faits sur commande et appliqués par
A. M. DERMOTT.
200 St-Charles, entre Julia et St-Joseph.
21 mai—1 an.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

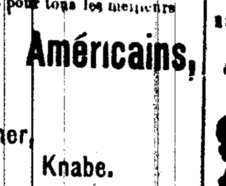

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct87—1an

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 8 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de marine et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTS, E. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, E. LAROUSSINI, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '86—1an.

ESPAGNE—EXPOSITION UNIVERSELLE DE BARCELONE.
Inaugurée par le Roi et la Reine Régente. Saluée de 25 mille coups de canon par 70 navires des principales escadres du monde entier. Visitée par le Roi de Suède, le Prince George, les Ducs d'Edimbourg et de Gênes et des délégations des municipalités de Paris, Gênes et autres cités.
164 mille mètres carrés de Palais couverts. 375 mille mètres carrés de Jardins et Parcs. Splendides fêtes de nuit avec éclairage électrique par toute l'Exposition. Salle de concerts avec deux orgues électriques. Ballon captif et quatre Panoramas. Grand intérêt industriel. Excursions dans les Pyrénées catalanes et à Montserrat. Hôtels magnifiques. Facilité et économie pour le logement. Très intéressante à visiter.
Aucune Exposition Universelle n'a offert plus d'attraits par sa situation maritime, par son climat, ses jardins et par la magnificence de son installation, que l'
EXPOSITION-UNIVERSELLE DE BARCELONE.

LA PLUS GRANDE MAISON DU SUD.
LEON GODCHAUX.
VETEMENTS CONFECTIONNES,
VETEMENTS SUR MESURE,
CHEMISERIE, CHAPELLERIE,
BONNETERIE, ARTICLES DE VOYAGE,
81 83 et 85 rue du Canal. Nlle-Orléans.
18 déc—1 an dim mer ven

Voilà une femme raisonnable!
Pourquoi est-elle raisonnable?
Parce qu'elle conduit son mari à la maison qui vend à meilleur marché dans le Sud.
W. G. TEBAULT,
MEUBLES,
37, 39 ET 41 RUE ROYALE.
30 avril—1 an Dim Mer Ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
NEWTON BUCKNER, Chairman. RODOLPH WOASTE. A. DELVAILLE. JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. 87—1an

INSTITUTIONS.

COLLEGE D'ORLEANS,
No 240 RUE ROYALE—NOUVELLE-ORLEANS.
Rentrée des Classes 1er Sept. 1888.
COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL.
Enseignement et pension incluant lit, literie, blanchissage, etc. par mois, de $22 à $25. Externes par mois, de $2 à $6. (Payable d'avance)
S'adresser à W. E. ROBART, Directeur.
14 août—1a mar jeu dim

Collège Commercial St-Stanislas,
A la Baie St-Louis.
Ce Collège fera la réouverture de ses classes le 13 septembre prochain. Les cours comprendront toutes les branches nécessaires à une éducation commerciale complète. Se procurer des prospectus en s'adressant au Collège.
14 août—1m

Philip Werlein,
135....RUE DU CANAL....135

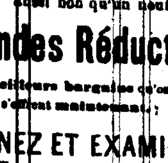

LE MAGASIN DE PIANOS le meilleur marché DANS LE SUD.
$150 achèteront un PIANO presque aussi bon qu'un neuf.
Grandes Réductions.
Les meilleurs bargains qu'on ait donnés jusqu'ici s'offrent maintenant.
VENEZ ET EXAMINEZ.
18 déc—

CHEMISES!!
Si, avant tout, vous vous souciez de votre bien-être, achetez vos Chemises et votre linge de dessous chez
GUÉBLÉ
A LA CHEMISERIE PARISIENNE.
Elles sont supérieures à tout autre marque et sont vendues à des prix modérés.
Magasin, No 9 & 11, rue St-Charles (ci-devant 137 rue du Canal).
Fabrique: No 65 RUE ST-LOUIS.
NLLE-ORLEANS.
15 mai—dim, jeu—3m

American Homestead Company de la Nlle-Orléans,
Organisée en 1869.

Capital autorisé	$5,000,000
Capital souscrit	$364,600
Capital payé	$290,320

Cette compagnie, dont il n'existe qu'une seule plus ancienne dans cette ville, est établie sur les bases les plus solides et les plus conservatrices, et offre aux emprunteurs des avantages tout particuliers.
Les personnes désirant souscrire à la série D qui vient d'être ouverte, peuvent se procurer des applications en blanc en s'adressant à un officier ou à un membre quelconque de la Compagnie.
Officiers depuis l'organisation:
ERNEST MILTENBERGER, Président, 54 Camp.
DR. F. FORMENTO, Vice-Président, 1 [illegible]
WM FRANTZ, Trésorier, 53 Royale.
E. O. DUCROS, Secrétaire, Chambre 15, City Hall.
21 juil—1m

DENTISTES.
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 116 rue du Canal. Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES.
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Portraits au Crayon.
J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov87—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS.
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS.
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
Vins supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crann. Dîner à son restaurant, 40 rue Dauphine. 50 sous avec une demi bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi bouteille du fameux To-Kalon.
17 déc 86—1anPP

TRADERS BANK
AU COIN DES RUES DECATUR ET DOUANE.
CAPITAL - $100,000
HENRY MASPERO .... Président.
D. FATJO .... Vice-Président.
J. E. TOURNÉ .... Caissier.
Dépôts reçus et intérêt alloué [illegible]
20 mai—6 mois

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,
POUR LE 14 AOUT—CLASSE No 293
Tirage de 4 heures P. M.

71	23	34	74	43	52	25	46	18	26	12	35	45

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont effectués dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature le 14 août 1888—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
ALEX. HARRIS,
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens pourront être vus en tout temps [illegible]

CHARTE
—DE LA—
Rice Planters and Receivers' ASSOCIATION.
(LIMITED.)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL soit su que le neuvième jour du mois d'août de l'an de Grâce mil huit cent quatre-vingt-huit et le cent treizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Devant moi, CHARLES THEODORE SONIAT, notaire dûment commissionné et qualifié pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en la présence des témoins ci-après nommés et dont les signatures suivent:

Personnellement ont comparu JOHN DYMOND, de la paroisse Plaquemines, JOHN B. LEVERT, de la paroisse Orléans, HARRY D. FORSYTH, de la paroisse Orléans, MEYER WEILL, de la paroisse Orléans, FRANK J. LEWIS, de la paroisse Orléans, DENIS LANAUX, de la paroisse Orléans, WILLIAM B. BLOOMFIELD, de la paroisse Orléans, P. EDOUARD ST MARTIN, de la paroisse St-Charles et ALBERT J. LAGARDE, de la paroisse Orléans, tous déclarent que, se prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane, relatives à l'organisation des corporations, ils ont formé un contrat et par le présent écrit, s'engagent eux-mêmes, que toutes personnes qui s'associeront à eux à fonder et constituer une corporation ou corps légal pour l'objet et les fins et aux conditions ci-après indiqués, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera la "RICE PLANTERS AND RECEIVERS ASSOCIATION (limited)" (Association des Planteurs et des Receveurs de Riz, limitée) et sous ce titre elle sera revêtue du pouvoir d'exister et de jouir du droit de succession pendant une durée pleine de quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir du jour ici désigné.

ARTICLE II.

Le domicile de cette corporation sera établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane et toutes citations ou autres documents légaux seront servis au président de la corporation, ou, en son absence, ou en cas où il serait impossible de [illegible], au vice-président, et en cas de l'absence des deux, au secrétaire de l'Association.

ARTICLE III.

L'objet et les fins de cette corporation sont les suivants: S'occuper des affaires de tous genres en riz, acheter et vendre du riz écalé et non écalé et tout ce qui provient de la culture du riz, louer, acquérir, construire et posséder, conduire, gérer des moulins à riz et les entrepôts [illegible] l'administration des affaires de cette corporation.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de la corporation est fixé à la somme de cent cinquante mille dollars ($150,000) divisé en quinze cents actions de cent dollars chacune, payables ainsi que l'indiquera le conseil de direction.

ARTICLE V.

La corporation aura le pouvoir de faire des contrats [illegible]

ARTICLE VI.

Tous les pouvoirs de cette corporation [illegible]

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation peut être changé [illegible]

ARTICLE VIII.

Cette corporation sera autorisée à commencer ses affaires [illegible]

ARTICLE IX.

Si cette corporation est dissoute [illegible]

ARTICLE X.

Les actionnaires nommés ci-après [illegible] JOHN DYMOND, JOHN B. LEVERT, HARRY D. FORSYTH, MEYER WEILL, DENIS LANAUX, FRANK J. LEVIS, WILLIAM B. BLOOMFIELD, P. EDWARD ST MARTIN, LUCIEN SONIAT, FRANK BARKER, A. M. SOGRAL, A. J. LAGARDE, JULES J. JACOB, J. CHARLES LE BOURGEOIS, O. LEPINE, CALIXTE A. O'NEILL et M. A. BECNEL [illegible] JOHN DYMOND Président, JOHN B. LEVERT Vice Président, et HARRY D. FORSYTH Secrétaire.

Fait et passé à mon bureau en cette ville, le jour, le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. [illegible] J. Soniat et Bernard Bermudez, témoins compétents, résidant en cette ville, qui ont apposé leurs noms à côté de ceux qui ont aussi comparu et de moi, notaire, après avoir lu le tout.

Copie primitive signée par
JOHN DYMOND,
JOHN B. LEVERT,
H. D. FORSYTH,
MEYER WEILL,
DENIS LANAUX,
FRANK J. LEVIS,
WM. B. BLOOMFIELD,
P. E. ST MARTIN,
ALBERT J. LAGARDE,
M. J. SONIAT,
B. BERMUDEZ,
CHAS. T. SONIAT,
Notaire Public.

Je, soussigné, Conservateur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que l'acte d'incorporation ci-dessus mentionné du RICE PLANTERS & RECEIVERS ASSOCIATION, LIMITED, a été dûment enregistré ce jour dans mon bureau dans le livre 383 folio 50e.
Nouvelle Orléans, 9 août 1888.
Signé, GEO. GUINAULT,
Conservateur des Hypothèques.

Je, soussigné notaire, certifie par le présent que ce qui est mentionné ci-dessus est une copie exacte de l'acte primitif enregistré dans mon bureau.

En témoignage de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau officiel, ce 11ème jour du mois d'août A. D. 1888. [illegible]
CHAS. T. SONIAT,
Notaire Public.
14août—5t en 30j

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Tambour.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE.
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Effets pour Rideaux.
4 oct—1an

AMUSEMENTS.
WEST END.
—LE—
Professeur Geo. A. Paoletti
Vient d'arriver d'une tournée qu'il était allé faire dans le Nord et l'Ouest
—AVEC UN GRAND—
Orchestre Militaire
Composé de 45 artistes choisis avec soin à l'Exposition de Cincinnati. L'orchestre a commencé
Mercredi, le 8 Août.
Une série de concerts qu'il continuera une semaine.
MLLE ALICE RAYMOND,
Cornettiste virtuose, reconnue la plus grande artiste du monde en son genre—la seule rivale du célèbre Levy—se fera entendre pour la première fois au West End, le Dimanche 19 août.
9 août—7t

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1888.
Liste de publication.

Barbezat Jean Elisa	[illegible] Jean Marie
Belbezé Etienne	[illegible] Elle A
Bénous Benoît	Jardillier
Berné François	Lagua Jean Marie
Block Anna	[illegible] Jean
Bordenave Paul	Lamazou Pierre
Bracont Louis Félix	[illegible] Vve
Braquet Marie Anne	[illegible]
Buisseret Vve	Lefèvre Félix
Charlues François	Mattei Pierre
Chaudet les époux	Montillet Pierre Laurent
Clanes les époux	Margagna Jean
Coué Eugénie	Noel Octave Bélisaire
Crottes Martial	Nautrou Pascal
Devilbert Henri	Pujade Henri
Duffard Léon Bernard	Racourt Marie
Dussin Laurent	Ribet Vve
Dupont Pierre Benjamin	[illegible] Pierre
Etienne Prosper	[illegible] Martin
Galliard Ferdinand	[illegible] Jean Etienne fils
Georgel Charles	[illegible]
[illegible]	Teulet Léonard
Godin Jules Aug Léon	Wilhelm Marx
Galliet Henri	Zeigler Joseph

LETTRES.

Delbrouck Georges	[illegible]
Foudrier docteur médecin	[illegible] Georges
Gaillard Alphonse	Vidal
Lombard Alphonse	Zola Eugène

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, [illegible] les personnes qui ont à soumettre [illegible] dans la Louisiane, [illegible] de les faire certifier préalablement par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er août 1888.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT $400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, assurance contre des risques d'incendie.
W. B. LEMAN .... Président.
J. H. OGLESBY .... Vice-Président.
CHAS. E. RICE .... Secrétaire.
Directeurs:
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell, U. Marinoni, J. J. Reiss, Lucien Dufery, R. F. W. Bachman, Joseph Kahn, James T. Hodd, Chas. M. Whitney, J. H. Oglesby, W. B. Leman, Charles E. Boisse, S. C. Conlon, Charles Newman, M. Gillis, Chas. A. Rice, D. B. Calder.
Font des agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 mai 88—1an

Changement de local.
Changement de local.
ELKIN & Cie.,
100.....Rue du Canal.....100
Devant changer de local, nous offrons notre grand et complet assortiment de
Tapis, Nattes ET TOILES CIREES
aux prix les plus réduits.
Les personnes voulant [illegible]
12 août

F. KROLL. [illegible] BRAQUET.
KROLL & BRAQUET
Successeurs de Pierre Dufort
Entrepreneurs de Pompes funèbres
249.....Rue Royale.....249
Téléphone 710.
4août—1an

Kentucky Military Institute,
Près de Frankfort, Kentucky.
La prochaine session de cet Institut s'ouvrira Lundi, 10 septembre 1888, et fermera Mercredi, le 19 juin 1889.
Pour informations s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant.
28 juil—2m. Farmdale P. O., Ky.

Expédié franco aux Etats-Unis, Canada et Mexique, si payé d'avance.

Etat de Situation Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE.
A la clôture des affaires, le 31 juillet 1888.

ACTIF.

Immeubles	$307,108 10	
Bons et actions	61,630 64	
Dette suspendue, évaluée	61,037 90	
Prêts et escomptes	128,898 02	$559,680 75
Prêts sur demande	23,622 74	
Echange	29,186 07	
Chèques du Comptoir d'échange	40,946 90	
Monnaie courante et espèces	117,043 57	210,805 88
		$770,486 63

PASSIF.

Fonds capital	$380,106 67	
Profits indivis	18,954 45	399,061 12
Dividendes non payés	300 00	
Dû à des banques et banquiers	48,649 25	
Dû aux déposants	222,476 26	271,425 51
		$770,486 63

Je déclare solennellement, sous serment, que l'exposé qui précède est vrai, selon ma connaissance et ma croyance.
JAS. J. TARLETON,
Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait sous serment et signé pardevant moi, ce 31me jour de juillet 1888.
EDGAR GRIMA,
Notaire.
1er août—